



Changement de job / démission

Par **louisyann**, le **05/02/2012** à **17:46**

Bonjour,
Ma situation actuelle est satut cadre en CDI, je suis en passe de signer un autre CDI, avec un préavis est de 2 mois .
En terme de préavis qu'est il possible de négocier avec mon employeur.
Comment sont gérer les heures de récup, les CP, les RTT, les congés naissance et paternité pendant le préavis
Pour bien gérer les 2 emplois comment dois je procéder : signer un promesse d'embauche puis démissionner et si mon préavis est raccourci à ce moment là je contacte mon nouvel employeur pour lui signifier ma disponibilité ?
Si je démissionne je n'ai pas droit aux indemnités chômage (normale) néanmoins est il possible de demander au nouvel employeur de limiter ma période d'essai à 90 jours au cas où car si cela se passera mal étant en dessous des 91 jours , je pourrais percevoir une indemnité ?
Voilà ça fait beaucoup de questions mais c'est important pour mes choix à venir.
Merci pour votre aide.
Salutations

Par **pat76**, le **05/02/2012** à **18:42**

Bonjour
Vous ne pouvez pas prendre de congés payés pendant votre préavis.
Si vous prenez des congés pendant la durée de votre préavis, celui-ci sera prolongé d'autant de jours que vous aurez pris pour vos congés.
Par contre si votre employeur est d'accord pour que vous preniez des jours de congés pendant le préavis, celui-ci ne sera pas prorogé.
Il faudra un accord écrit de l'employeur pour éviter toute polémique par la suite.